

PROVINCE DE QUÉBEC

COMITÉ DE VIGILANCE DU L.E.T.

PROCÈS VERBAL DU JEUDI 4 FÉVRIER 2016

Le 4 février 2016 se tenait à la salle de réunion du bâtiment administratif du Service de l'entretien du territoire, à 9 h, la quarante-et-unième réunion (1^{ère} réunion en 2016) du Comité de vigilance du L.E.T., à laquelle assistaient :

- √ Monsieur Nixon Sanon, conseiller à l'environnement et aux cours d'eau à la MRC de la Matanie
- √ Monsieur Simon Tweddell, directeur général de l'Organisme des bassins versants du nord-est du Bas-Saint-Laurent
- √ Madame Marie-Laine Roy, représentante des citoyens
- √ Monsieur Michel Côté, conseiller du district n° 1 et président du comité
- √ Monsieur Dany Giroux, directeur du Service de la gestion du territoire et urbaniste à la Ville de Matane
- √ Madame Caroline Ratté, coordonnatrice à l'environnement et au développement durable, Ville de Matane
- √ Monsieur Judes Landry, à titre d'observateur, MRC de La Haute-Gaspésie

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Monsieur Michel Côté souhaite la bienvenue aux personnes présentes. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité en laissant les Varia ouverts.

2. Membres du Comité de vigilance du L.E.T.

Monsieur Michel Côté souhaite la bienvenue aux nouveaux membres du comité, madame Marie-Laine Roy à titre de représentante des citoyens et monsieur Judes Landry à titre d'observateur pour la MRC de La Haute-Gaspésie et chacun se présente.

3. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 26 novembre 2015

Monsieur Michel Côté fait la lecture du procès-verbal. Le procès-verbal de la réunion du 26 novembre 2015 est adopté.

4. Suivi du procès-verbal de la réunion du 26 novembre 2015

Point 3-8. Demande de certificat d'autorisation – matériel alternatif de recouvrement journalier

Madame Ratté mentionne que la demande de certificat d'autorisation pour l'utilisation des résidus de tamisage de matériaux secs du Centre de tri Bouffard comme matériel de recouvrement

journalier a été envoyée au MDDELCC. Suite au dépôt de la demande, le MDDELCC a fait parvenir des questions auxquelles les réponses n'ont pas encore été envoyées.

Point 7. – Suivi environnemental

Pour faciliter la compréhension de tous les membres du comité, il est convenu que madame Ratté leur fasse parvenir par courriel le plan de suivi environnemental du L.E.T. De plus, il est convenu d'effectuer une visite du L.E.T. au moment de la prochaine rencontre du Comité de vigilance du L.E.T.

Point 10.b) – Tembec – projet de biométhanisation

Des rencontres ont été effectuées entre la Ville et Tembec et d'autres rencontres sont à prévoir pour répondre aux questions.

Les autres sujets seront discutés aux points spécifiques à l'ordre du jour.

5. Suivi des appels d'offres pour le tri et le conditionnement des matières recyclables et pour la collecte et le transport des matières résiduelles

Madame Ratté nous informe que le nouveau contrat de tri et conditionnement des matières recyclables, débutant le 21 mars 2016 et d'une durée de cinq (5) ans, a été octroyé à Bouffard Sanitaire inc.

Le contrat pour la collecte et le transport des matières résiduelles n'a pas encore été octroyé.

6. Suivi des travaux au L.E.T. et à l'écocentre

Madame Ratté nous fait un suivi des travaux :

- L'interphone sera installé au printemps.
- Les plans pour l'installation de clôtures pare-papier permanentes et hautes sont en cours de préparation pour lancer un appel d'offres cet hiver.
- L'écocentre est en cours de réaménagement. Des conteneurs pour permettre l'entreposage de matières qui doivent être abritées seront livrés bientôt.
- L'ouverture de nouvelles cellules d'enfouissement est à prévoir pour 2017; il y a présentement 3 cellules en activité et 2 nouvelles devront être aménagées.

7. Suivi environnemental

Madame Ratté nous expose que, suite à l'avis de non-conformité daté du 16 novembre 2015 reçu du MDDELCC concernant le manque de matériel de recouvrement sur les gros rebuts enfouis le 19 octobre 2015, une sanction administrative pécuniaire a été reçue. Une demande de réexamen a été envoyée au MDDELCC par la Ville.

8. Rapport trimestriel octobre-novembre-décembre 2015

Monsieur Côté fait état des matériaux alternatifs utilisés pour le recouvrement journalier. Au total, 16 308 tonnes ont été enfouies en 2015, dont 12 863 tonnes provenaient de la MRC de La Matanie.

Monsieur Sanon se questionne à savoir si les boues enfouies peuvent être problématiques pour le recouvrement journalier étant donné leur siccité. Madame Ratté répond que les boues doivent être épandues avec un boteur pour éviter les problèmes.

9. Tarification 2016

Madame Ratté nous informe des tarifs en vigueur pour l'année 2016 :

- Écocentre pour les industries, commerces et institutions : 46 \$/tonne
- L.E.T. (incluant les redevances gouvernementales) : 110.43 \$/tonne

10. PGMR

Monsieur Nixon Sanon nous informe qu'un avis de non-conformité a été reçu du MDDELCC pour le projet de plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) 2016-2020 de la MRC de La Matanie. En ce qui a trait aux scénarios de gestion des matières organiques, les coûts ne seraient pas assez détaillés. De plus, deux scénarios sont envisagés, soit le compostage et la biométhanisation; un seul scénario doit être retenu.

LE PGMR doit être en vigueur au 31 décembre 2016. Pour ce faire, il doit être envoyé au MDDELCC au plus tard 180 jours avant cette date. Advenant le cas où le PGMR ne serait pas en vigueur à la fin de l'année, les municipalités verraient leurs parts de redistribution des redevances à l'élimination amputées.

11. Varia

a) Résidence des Bâtisseurs

Monsieur Michel Côté porte à notre attention que, pour les résidents, seules des petites boîtes bleues sont mises à la disposition des résidents à l'emplacement des casiers postaux. Il n'y a pas d'infrastructures pour la récupération sur les étages. Les résidents se font dire de tout mettre dans la chute à déchets, laquelle est accessible sur chaque étage.

Madame Ratté entamera des démarches auprès de la résidence.

12. Date et heure de la prochaine réunion

La prochaine réunion du Comité de vigilance du L.E.T. de Matane est fixée au jeudi 29 mai 2016 à 9 h, au L.E.T., et inclura une visite des lieux.

13. Levée de la séance

La séance est levée à 10 h 15.

La secrétaire,

[Original signé]

Caroline Ratté, coordonnatrice
Environnement et développement durable
Ville de Matane

p. j. Plan de suivi environnemental du L.E.T.
Rapports trimestriels octobre-novembre-décembre 2014 et 2015